

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Le Parcours Entrée dans l'Emploi permet aux jeunes ou public BRSA de construire et/ou de confirmer un projet professionnel réaliste et réalisable et/ou développer les compétences de base en situation professionnelle, pour accéder de manière privilégiée à l'emploi et aux contrats en alternance.

Ainsi, dès son entrée en formation, le stagiaire construit son plan d'action visant :

- La préparation aux contrats en alternance ;
- La préparation à l'accès direct à l'emploi ;
- La préparation à l'accès à l'emploi via une formation certifiante.

Durant la formation, l'accent sera mis sur la maîtrise de la communication à l'oral et à l'écrit, la remise à niveau, et ce, en lien avec les projets professionnels des stagiaires.

Les bénéficiaires ayant besoin d'un renforcement spécifique en langue française doivent posséder, à l'entrée, le niveau A1.1 à l'oral ou à l'écrit selon le CECR.

CONTENUS

En collectif et en individuel (individualisé en fonction du diagnostic et du projet de chaque jeune) :

- Diagnostic d'évaluation initiale, intermédiaire et finale de la progression du jeune (positionnement sur la Carte des Compétences)
- Français à visée professionnelle
- Raisonnement mathématique en lien avec le projet élaboré
- Remise à niveau en anglais à visée professionnelle
- Communication professionnelle (posture, savoir-être, savoir-faire) en lien avec le projet
- Travail sur les secteurs d'activités porteurs, les besoins en recrutement, les référentiels compétences du métier choisi
- Appui et accompagnement vers la formation qualifiante (recherche, financement, constitution de dossier etc...)
- Module de NTIC (numérique et digitale)
- Module d'élaboration de projet et accompagnement à la validation et la mise en œuvre (Plan d'action et accompagnement dans la réalisation du plan d'action)
- Possibilité de certification individualisée : Socle CléA - PSC1 – SST - B2i – CFG – DILF/DELFI – DCL – BULATS

DIFFÉRENTS PARCOURS POSSIBLE

Les Parcours de formation classiques :

Les modules sont combinés en fonction des besoins du stagiaire selon le plan d'action défini dès le sas initial (Module PP + Module COM + Module TIC + Module RAN + Module PCO)

Parcours spécifiques :

- Les Parcours sécurisés de formation (PSVA)
- Les parcours de formation pour les jeunes suivis par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire – MLDS.

DUREE

Durée de **70 à 945 heures selon les besoins**

Les formations en centre se déroulent à temps plein (35H hebdo).

Stage en entreprise de 12 semaines maximum.

Formation gratuite et rémunérée Gratuité des transports

Bassin : Paris

☎ Standard : 01 48 48 88 89

✉ : gidefPEE11@orange.fr

Inscription sur notre site : www.gidef.org

PUBLICS

Jeune 16 – 25 ans

Bénéficiaire du RSA

Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

MNA

Publics pas ou peu qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle devant construire, confirmer et/ou approfondir leur projet professionnel et/ou développer les compétences de base en situation Professionnelle.

- La prescription est individualisée (durée, contenu)
- Entrée possible après réalisation du SAS d'évaluation
- Les jeunes inscrits sur le dispositif Garantie Jeunes peuvent bénéficier PEE de 300 heures maximum.

NOS ATOUTS

- Nos compétences et nos ressources au niveau de la connaissance des dispositifs de formation et d'accès à l'emploi.
- Notre réseau d'organismes et d'entreprises partenaires.
- Notre expérience et notre capacité à accompagner les jeunes pour faciliter, construire et réussir leur intégration en formation et/ou en entreprise.

MEMBRES DU GROUPEMENT

